

BARRIÈRES DE RÉTENTION



Barrières de rétention des eaux d'extinction incendie

Que sont les barrières de rétention?

Système de rétention étanche laissant libre le passage (en position ouvert) pour le transport des personnes ou de produits jusqu'à ce que se déclare un incendie ou un déversement accidentel... Durant cette extinction d'incendie ou lors de fuite, les barrières (en position fermé) évitent que les eaux polluées et/ou que les produits dangereux se retrouvent dans les égouts ou en dehors des bâtiments dans la nature.

Avantages

- Pas de frais pour la dépollution du sol
- Pas de pollution des terrains annexe
- Pas de pollution des eaux souterraines



Types:

Barrières mobiles

Ce type de barrière/obturateur est placé manuellement et peut être utilisé sur différents endroits. Les barrières sont utilisées en cas de calamité pour assurer l'étanchéité des ouvertures (porte, canalisation,...)

Barrières manuelles

Ces barrières "stationnaires" sont fermées et ouvertes à la main. Grâce aux tendeurs la barrière garanti une étanchéité parfaite de l'ouverture.

Barrières (semi)-automatiques

La barrière se met en marche après le signal d'un détecteur de fumé ou de liquide, une interruption de courant ou simplement par pression de l'interrupteur. Lors de la fermeture, le mouvement descendant est freiné mécaniquement.

Un dispositif de sécurité évite tout dommage aux personnes et véhicules lors de la fermeture de la barrière.

Selon les directives de la
TUV, VdS et CE



Législation Belge



"Art. 5.17.3.7: stockage de produits dangereux"

Selon les normes VLAREMII(leg. Belge) un encuvement étanche doit être prévu afin de devancer la pollution des sols et des eaux ainsi que la propagation du feu.

Art. 4.1.7.4 : "Rétention des eaux d'extinction d'incendies"

Les bâtiments pour le stockage de produits, décrit dans l'article 4.1.7.1 (substances pateuses) et 4.1.7.2 (substances dangereuses) doivent être aménagés d'un système pour éviter que les eaux sales après/pendant un incendie aillent dans les égouts publics...

Les eaux recueillies doivent alors être enlevées d'une manière adaptée. La détermination de la capacité de rétention pour des eaux d'extinctions d'incendie se décide en concertation avec les services d'incendie (pompiers)"

Cet article est aussi appliqué aux:

Biocides et insecticides [Art. 5.5.0.7.§4], produits chimiques [Art. 5.7.1.3.§5], produits pharmaceutiques [Art. 5.13.0.4§5], produits dangereux [Art. 5.17.1.8.§2]



Législation Française



Les barrières de rétention ECO-STORE sont conforme à la législation française et européenne. Pour le confinement des eaux d'extinction incendie, il faut recueillir toutes les eaux potentiellement polluées sur le site. La barrière de rétention est le moyen idéal pour parvenir à cette rétention totale des eaux polluées si le sol et les murs sont étanches.

Article 12 de l'arrêté du 2 février 1998

Les installations comportant des stockages de produits très toxiques ou de produits toxiques particuliers en quantité supérieure à 20 tonnes, de substances visées à l'annexe II en quantité supérieure à 200 tonnes, ou de produits agropharmaceutiques en quantité supérieure à 500 tonnes, sont équipées d'un bassin de confinement ou de tout autre dispositif équivalent. Ce bassin doit pouvoir recueillir l'ensemble des eaux susceptibles d'être polluées lors d'un accident ou d'un incendie, y compris les eaux utilisées pour l'extinction. Le volume de ce bassin est déterminé au vu de l'étude de dangers. En l'absence d'éléments justificatifs, une valeur forfaitaire au moins égale à 5 m3/tonne de produits visés au premier alinéa ci-dessus et susceptibles d'être stockés dans un même emplacement est retenue. Les organes de commande nécessaires à la mise en service de ce bassin doivent pouvoir être actionnés en toutes circonstances.

Pour la mise en rétention des locaux de stockage des produits dangereux, le système de confinement doit être à même de recueillir les liquides afin qu'ils ne puissent se répandre dans le sol ou dans l'eau. La barrière de rétention réalise parfaitement cette fonction si le sol et les murs sont étanche.



Barrières Mobiles

Nos barrières, en profils d'aluminium laqués, garantissent une étanchéité de 100%. Elles sont conformes aux directives TÜV et sont toujours posées par des installateurs reconnus. Le corps de la barrière se compose de plusieurs profils à chambre d'aluminium. Les guidages entre lesquels la barrière se déplace sont fabriqués en acier 37.2. Finition : couche de laque rouge RAL 3000. Sur la partie inférieure de la barrière des éléments d'étanchéité résistants aux produits chimiques ont été prévus. Le sol où la barrière sera utilisée ne peut pas être trop irrégulier (max 30 mm de différence). Les éléments d'étanchéité latéraux sont en principe des joints thermique ; lorsque la température s'élève, ils se dilatent et ferment l'espace entre la barrière et les profils-U. Toutes les barrières sont fabriquées selon les directives TÜV.

Type "T/MBS"

La barrière est placée manuellement entre 2 guides latéraux.

Ces guides latéraux, en acier verni (St.37-2), sont montés à gauche et à droite de l'ouverture de porte. Ces guides ont été conçus afin que les tendeurs puissent être montés parallèlement ou perpendiculairement au corps de la barrière. Cette dernière version est appliquée si l'espace sur les côtés est insuffisant.

Selon la situation, les barrières peuvent être placées dans l'ouverture (T/MBS iL) ou devant l'ouverture de porte (T/MBS vL).

T/MBS iL - monté dans l'ouverture



T/MBS vL - monté devant l'ouverture



Type "T/MBS-S"

Pour diminuer le poids de la barrière, il est possible de la diviser en plusieurs éléments.

Les 2 parties de la barrière sont empilées manuellement, entre les Profils-U.

Si la barrière n'est pas utilisée, elle peut être accrochée à un support mural fourni avec la barrière.



Bouche-canalisation, type T/MB KAP FL



Ferme rapidement les bouches d'égouts et empêchent des produits nocifs de pénétrer dans les canalisations

- Réutilisable, léger, mise en place simple et rapide
- Le bouche-canalisation s'adapte facilement à différents type de grilles d'égouts au moyen du levier
- Conçu en tôle d'aluminium
- Dessous étanche s'adaptent aux inégalités du sol
- Fabriqué selon les directives TÜV et VdS



Bouche-canalisation, type T/MB KAP



Pour obturer des égouts carrés

Plaque en acier d'épaisseur 10 mm, muni en dessous d'un joint en EPDM de 50mm.

Grâce au poids de la plaque le joint est comprimé, s'adapte aux inégalités du sol et empêche donc des liquides de pénétrer dans les canalisations.

Adapté pour le passage de véhicules légers (voitures, chariot élévateur,...)

Finition laquée en RAL 3000 (rouge)

Options:

- Support mural
- Chariot de transport



Plaques d'égouts type KAP	KAP60
Dimensions (LoxLaxH) (mm)	625 x 625 x 10
Code	60.9.01

Plaques d'égouts type KAP	KAP70
Dimensions (LoxLaxH) (mm)	750 x 750 x 10
Code	60.9.02

Plaques d'égouts type KAP	KAP100
Dimensions (LoxLaxH) (mm)	1000 x 1000 x 10
Code	60.9.03

Barrière permanente, type "T/MB PG"

Système fixe permettant d'assurer l'étanchéité sur la longueur souhaitée.

Profilé type L en tôle d'acier, épaisseur 3 mm, qui est placé, fixé et siliconé au sol avec du MASTERFLEX (Silicone très résistant aux produits chimiques.)



Barrières Manuelles

Nos barrières, en profils d'aluminium laqués, garantissent une étanchéité de 100%. Elles sont conformes aux directives TÜV et sont toujours posées par des installateurs reconnus.

Le corps de la barrière se compose de plusieurs profils à chambre d'aluminium. Les guidages entre lesquels la barrière se déplace sont fabriqués en acier 37.2. Finition : couche de laque rouge RAL 3000. Sur la partie inférieure de la barrière des éléments d'étanchéité résistants aux produits chimiques ont été prévus. Le sol où la barrière sera utilisée ne peut pas être trop irrégulier (max 30 mm de différence).

Les éléments d'étanchéité latéraux sont en principe des joints thermiques ; lorsque la température s'élève, ils se dilatent et ferment l'espace entre la barrière et les profils-U. Toutes les barrières sont fabriquées selon les directives TÜV.



Type "T/MB-VF"

En position non-active la barrière se trouve au-dessus de l'ouverture.

La barrière est actionnée manuellement par la chaîne et guidée entre 2 profils-U jusqu'au sol où elle est verrouillée par des tendeurs. Vous devez manuellement fermer les tendeurs qui se trouvent aux extrémités de la barrière (dès que la barrière est arrivée dans sa position basse).



Barrières de rétention des eaux d'extinction incendie

Type "T/MB-VD"

Le système de rétention se compose d'un côté de l'ouverture par une barrière (hauteur et longueur à déterminer) reposant sur un socle et de l'autre côté un profilé U.

La barrière est tenue à la verticale par un arrêt simple (position de repos).

La barrière pivote manuellement de sa position repos à une position horizontale sur le sol en se glissant dans le profilé U. L'étrier tendeur (à activer manuellement) placé dans le profilé U plaque et maintient la barrière sur le sol.

Le dessous du corps de la barrière, ainsi que les guides latéraux sont munis d'un joint spécial en matière synthétique (EPDM résistant au plus part des solvants). Le sol où la barrière sera utilisée ne peut pas être trop irrégulier (max. 30 mm de différence). Les éléments d'étanchéité latéraux sont des joints thermiques; lorsque la température s'élève ils se dilatent et ferment l'espace entre la barrière et les profils-U. (conforme à la norme industrielle allemande DIN4102-1 – Protection contre l'incendie)

- Couleur : Rouge - RAL 3000

- Fabriqué selon les normes TÜV et VdS.



Barrière pour quai, type "T/MB LRA"



- Barrière de rétention pour quai de chargement.
- Ce système se base sur une barrière ayant une forme U
- En position verticale (non-actif) la barrière se trouve contre le mûr – autour de l'ouverture de quai.
- Pour fermer la barrière il faut la déverrouiller et la faire pivoter manuellement dans sa position horizontale.
- Le poids total de la barrière est réparti grâce à des câbles qui cours sur des poulies afin de faciliter sa manutention.
- Une fois en position horizontale la barrière doit être verrouillée manuellement par des tendeurs afin de garantir l'étanchéité.





Barrières (semi-)automatiques

Nos barrières, en profils d'aluminium laqués, garantissent une étanchéité à 100%. Elles sont conformes aux directives TÜV et sont toujours installées par des installateurs reconnus. Le corps de la barrière se compose de plusieurs profils à chambre d'aluminium. Les guidages entre lesquels la barrière se déplace sont fabriqués en acier 37.2. Finition : couche de laque rouge RAL 3000. Sur la partie inférieure de la barrière, des éléments d'étanchéité résistants aux produits chimiques ont été prévus. Le sol où la barrière sera utilisée ne peut pas être trop irrégulier (max 30 mm de différence). Les éléments d'étanchéité latéraux sont en principe des joints thermiques ; lorsque la température s'élève, ils se dilatent et ferment l'espace entre la barrière et le profil-U. Toutes les barrières sont fabriquées selon les directives TÜV.

La barrière, est tenue dans sa position de repos, par un électro-aimant sur un cylindre pneumatique, au-dessus de l'ouverture de porte.

La barrière se met en marche après le signal d'un détecteur de fumée ou de liquide, une interruption de courant ou simplement par pression de l'interrupteur. En cas d'une panne électrique, elle se ferme automatiquement. Lors de la fermeture, le mouvement descendant est freiné mécaniquement.

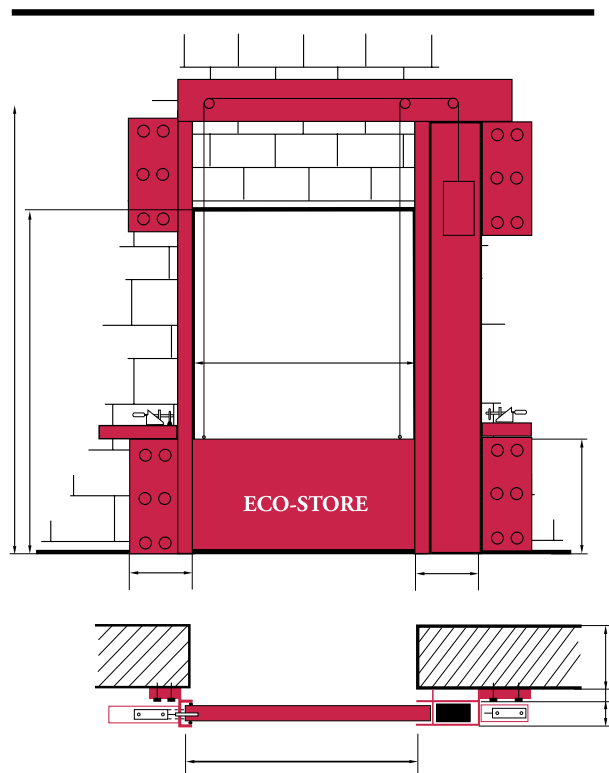
La barrière est guidée entre 2 profilés U jusqu'au sol où elle est verrouillée par des étriers tendeurs. Les étriers tendeurs, en extrémité de la barrière, se ferment automatiquement, dès que la barrière est arrivée dans sa position basse.

Ouverture de la barrière automatique.

Equipement standard:

- 1 Réservoir pneumatique avec clapet anti-retour.
- 1 Interrupteur pour commande de la barrière sans énergie
- 1 Fusible 230 V-160 A
- 1 Lampe témoin qui signale que la barrière est prête à fonctionner
- 1 Gyrophare qui s'allume lors de la fermeture de la barrière.
- Contact vers une centrale d'alarme, un détecteur de fumée, etc.
- Afin de permettre un fonctionnement automatique en cas de calamités, la barrière peut également être connectée à un détecteur de liquide à lames vibrantes (option)

Type "T/AB-VF"



Options:

- Détecteur de fuite, de fumée, de gaz, de température,
- Protections métalliques
- Installation électrique anti-déflagrante (Atex)



Barrières de rétention des eaux d'extinction incendie

Type "T/AB VD" et "T/AB VD MR"



En position de repos, la barrière se trouve perpendiculaire au sol. Elle est tenue dans sa position verticale par un électro-aimant.
En cas d'alerte (qui vient p.e. d'une centrale d'alarme ou d'un détecteur de fuite) la barrière est libérée de l'aimant et se ferme doucement, amortie par un vérin hydraulique.

La barrière est installée entre 2 guidages latéraux. Sur un des guides latéraux se trouve un étrier tendeur. Le dessous du corps de la barrière, ainsi que les guides latéraux sont munis d'un joint spécial en matière synthétique.

La barrière se met en marche après le signal provenant de la centrale d'alarme, d'un détecteur de fumé ou de liquide, une interruption de courant ou simplement par pression de l'interrupteur. Lors de la fermeture, le mouvement descendant est freiné mécaniquement. En cas d'une panne électrique, la barrière se ferme automatiquement.

Pour avoir une descente aisée et contrôlée, la barrière est équipée d'un vérin hydraulique (frein) qui ralentit la descente. Le temps de descente est environ de 20 secondes.

L'étrier tendeur, en extrémité de la barrière, se ferme automatiquement, dès que la barrière est arrivée dans sa position basse. Par conséquent le joint est poussé contre le sol et les guides latéraux, afin de réduire l'épaisseur originale de ce joint à 40%. Ainsi un colmatage parfaitement étanche est assuré.

T/AB VD : La barrière remonte automatiquement en actionnant le bouton..

T/AB VD MR: La barrière doit être remonté manuellement.



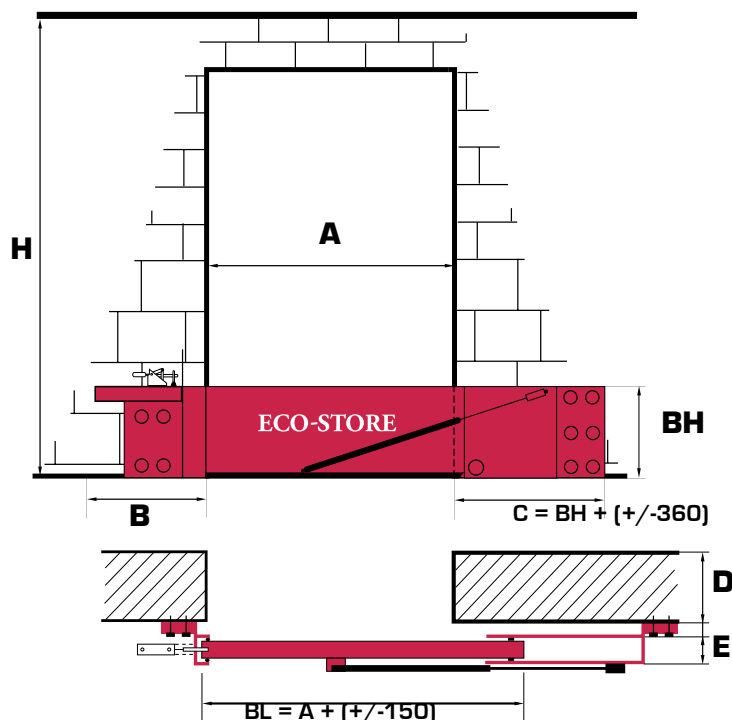
Equipement standard :

- Armoire électrique avec boutons de commande.
- Câblage électrique nécessaire. Il faut qu'une alimentation électrique 230 V/10 A soit disponible près de l'armoire.
- Commande sans énergie par bouton poussoir de secours.
- Gyrophare rouge et signale sonore (klaxon) en action lors de la fermeture de la barrière.
- Lampe verte pour annoncer que la barrière est sous tension et prête à fonctionner
- Mise en marche par bouton poussoir, contact vers centrale d'alarme ou dedecteur de fuite.

Options :

- Détecteur de fuite, de fumée, de gaz, de température,
- Protections métalliques
- Installation électrique anti-déflagrante (Atex)

- A** Largeur utile de l'ouverture
B Largeur libre à gauche (+/-350mm)
C Largeur libre à droite (min. hauteur barrière + 360 mm)
D Epaisseur
E Largeur de la barrière +/-200mm
H Longueur min. de la barrière + 150mm
BH Hauteur de barrière
BL Longueur de la barrière égale à la largeur de l'ouverture + +/-150 mm



Barrière de quai, type “T/AB LRA”

La barrière, en forme U, est tenue dans sa position verticale, par des électro-aimants.

Elle se met en marche après le signal d'un détecteur de liquide, une interruption de courant ou simplement par pression de l'interrupteur. Lors de la fermeture, le mouvement descendant est amorti par des cylindres hydrauliques. En cas d'une coupure électrique, la barrière se ferme automatiquement.

Une fois que la barrière est arrivée au sol, elle est automatiquement verrouillée par des tendeurs pneumatiques.

Le temps de descente est environ 20 à 60 secondes.

Elle peut être ouverte de nouveau aussi bien manuellement que pneumatiquement.

Equipement standard :

- Réservoir pneumatique avec clapet anti-retour
- Armoire électrique avec boutons de commande.
- Câblage électrique nécessaire.
- Il faut qu'une alimentation électrique 230 V/10 A soit disponible près de l'armoire.
- Commande sans énergie par bouton poussoir de secours.
- Gyrophare rouge et signale sonore (klaxon) en action pendant que la barrière se ferme.
- Lampe verte pour annoncer que la barrière est sous tension et prêt à fonctionner
- Interrupteur pour commande de la barrière sans énergie
- Mise en marche par bouton poussoir.
- Contact vers centrale d'alarme ou dedecteur de fuite.
- Afin de permettre un fonctionnement automatique en cas de calamités, la commande peut également être connectée à un détecteur de liquide à lames vibrantes (option)



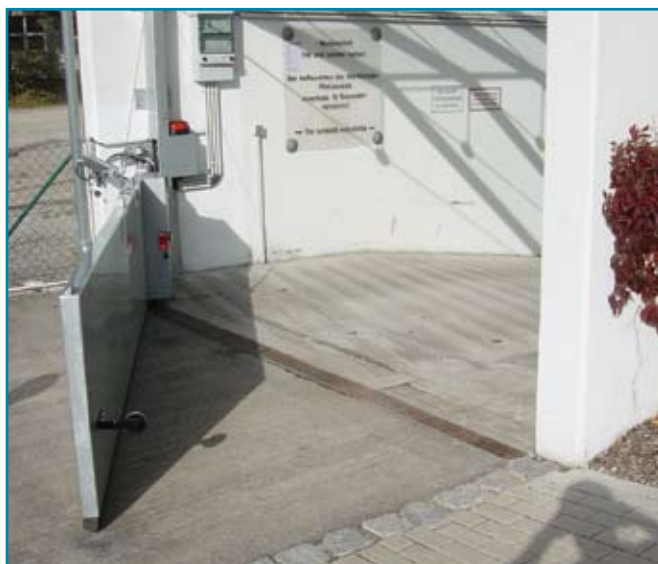
Barrière pour quai en position non-active pendant le chargement d'un camion



Barrières de rétention des eaux d'extinction incendie



**Veuillez nous
contacter pour
plus de renseignement.**



ECO-Barrière, la solution permanente



Les barrières permanentes fixées au sol empêchent que les liquides ou la pluie transforment votre atelier en patinoire pendant l'hiver. Elle évitent aussi que des produits dangereux tel que le fuel lourd se retrouve en dehors des locaux et souille le sol.

La barrière est une tôle en acier perforée hermétiquement enveloppée dans du polyuréthane. Cette matière a une très haute résistance aux produits chimique et à l'usure.

La barrière, qui est fixée sur un sol égal, est très souple de manière à laisser libre la circulation des véhicules.

Couleur: orange (+/- RAL 2010) – couleur de signalisation

1 ECO-BARRIER élément

Dimensions (LoxLaxH) (mm)	3000 x 105 x 52
Code	60.2.01

2 Racoord

Dimensions (LoxLaxH) (mm)	150 x 125 x 55
Code	60.2.02

3 Elément cornière 90°

Dimensions (LoxLaxH) (mm)	370 x 105 x 52
Code	60.2.03





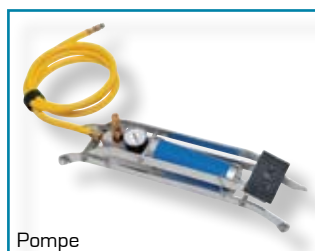
Obturbateurs pour bouches d'égouts/canalisations.

- Pour obturer des canalisations avec un diamètre de 40 à 1500 mm
- L'obturbateur est gonflé et évite ainsi un égouttement de produits dangereux dans les canalisations
- L'obturbateur peut facilement être placé par une personne.
- Peut être utilisé pour des canalisations en PVC, acier et béton.

Type	Pour tuyau		Pression en bar	Dim. obturbateur		Poids en kg	Connection pneumatique	Code
	Min. mm	Max. mm		Diam. mm	Longueur mm			
PL40/70	40	70	2,5	35	195	0,3	R 1/4"	60.5.01
PL70/150	70	150	2,5	68	335	0,6	R 1/4"	60.5.02
PL100/200	100	200	2,5	92	535	1,1	R 1/4"	60.5.03
PL150/300	150	300	2,5	142	575	1,9	R 1/4"	60.5.04
PL200/400	200	400	2,5	192	635	3,0	R 1/4"	60.5.05
PL300/525	300	525	2,5	272	675	6,0	R 1/4"	60.5.06
PL350/600	350	600	2,5	322	865	8,4	R 1/4"	60.5.07
PL375/750	375	750	2,5	342	1085	10,9	R 1/4"	60.5.08
PL500/800	500	800	2,5	472	1185	17,3	R 1/4"	60.5.09
PL500/1000	500	1000	1,5	472	1185	17,3	R 1/4"	60.5.10
PL600/1200	600	1200	1,0	560	1800	61,0	2 x R 1/4"	60.5.11
PL750/1500	750	1500	1,0	600	2300	65,0	2 x R 1/4"	60.5.12



Obturbateur



Pompe



Régulateur



Flexible de gonflage

Options

Pompe avec flexible en connection: Advisé pour les obturbateur jusqu'à PL150/300	60.5.46
Régulateur avec manomètre-valve - 2,5 bar	60.5.42
Régulateur avec manomètre-valve - 1,5 bar	60.5.41
Régulateur avec manomètre-valve - 1,0 bar	60.5.40
Flexible de gonflage de 10 mètre - bleu	60.5.40